



**Procès-verbal** de la 104<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de Méditation chrétienne du Québec et des Régions francophones du Canada tenue le samedi 16 mai 2015 au siège social de MCQ/RFC, à compter de 9h30. Administrateurs présents: Mesdames Christiane Gagnon et Huguette Plante et messieurs Marc Lacroix, Yvon R. Thérroux et Pierre Therrien.

## **OUVERTURE**

**PV-CA-104.01 Lecture d'un texte de John Main o.s.b.** par Christiane Gagnon, tiré du livre *Méditer chaque jour*, extrait du 16 mai.

**PV-CA-104.02 Mot de bienvenue de Marc Lacroix** président ad hoc de cette réunion jusqu'à l'élection d'une présidente ou d'un président du conseil d'administration. **Les notes sont prises par Christiane Gagnon**, secrétaire ad hoc jusqu'à l'élection d'une ou d'un secrétaire.

## **PV-CA-104.03 Approbation de l'ordre du jour**

Proposée avec les amendements par Marc Lacroix, appuyé par Pierre Therrien

Pour : \_\_\_\_\_ Contre : \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

Modification(s) proposée(s) par Yvon R. Thérroux, appuyée par Huguette Plante

Détails des modifications : 1- Le point 104.1.6 devient le point 104.1.7 et se lit comme suit : « Réception par le conseil d'administration de la lettre de démission de Francine Trudel, administratrice et secrétaire pour un mandat de deux ans (2014-2016), lettre datée du 21 avril 2015 ». 2- Nouveau libellé du point 104.1.6 : Il est proposé par Marc Lacroix, appuyé par Huguette Plante, que les chèques faits au nom de *Méditation chrétienne du Québec* soient signés par l'un et l'autre (deux signatures) des 4 administrateurs suivants : Christiane Gagnon, Marc Lacroix, Huguette Plante, Yvon R. Thérroux. 3- Varia (demeurant ouvert durant tout le déroulement de la réunion) 104.8.1 : Des points statutaires d'un ordre du jour (comprenant le dépôt de rapports du trésorier, du secrétaire de MCQ/RFC, Marc Bellemare, du comité *Jeunesse & Méditation*, des coresponsables d'*Échos du silence*, du comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC, de la personne

responsable de la coordination générale. 104.8.2 Infographiste du dossier *Jeunesse & Méditation* (coûts supplémentaires). 104.8.3 État de la question concernant la responsabilité du comité *Jeunesse & Méditation*. 104.8.4 Budget alloué au comité *Jeunesse et Méditation*. 104.8.5 Pierre Therrien, de Québec (coucher et déjeuner). 104.8.6 Format de nos réunions

Pour : \_\_\_\_\_ Contre : \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ**

**PV-CA-104.04 Approbation du procès-verbal de la 103<sup>e</sup> réunion** du jeudi 9 avril 2015 par les administrateurs alors présents, Christiane Gagnon et Marc Lacroix en tenant compte de modifications, s'il y a lieu. S'il y a des modifications, elles seront rapportées dans le procès-verbal de cette 104<sup>e</sup> réunion. Texte du procès-verbal entre vos mains depuis le 2 mai 2015. Proposition d'adoption, sans aucune modification, de Marc Lacroix, appuyé par Christiane Gagnon. **UNANIMITÉ.**

**PV-CA-104.05 Les suites au procès-verbal de la 103<sup>e</sup> réunion** tenue le jeudi 9 avril 2015

Christiane Gagnon et Marc Lacroix : mention du point dans l'ordre du procès-verbal et l'état de la question brièvement. Les nouveaux administrateurs peuvent soumettre des questions au président ad hoc, Marc Lacroix. Une précision est signalée : Au point **103.1.4** concernant la composition du comité de sélection : une suggestion et non une proposition formelle dûment votée. Le nouveau conseil d'administration n'est donc pas lié formellement à cette suggestion. Tous les autres points reviennent dans le présent ordre du jour pour des suites à donner, s'il y a lieu.

**PV-CA-104.0.6 Dépôt de documents à l'occasion de cette première réunion** Ils formeront une annexe identifiée et numérotée au procès-verbal de la 104<sup>e</sup> réunion :

**ANNEXE 1-104.0.6- 9 textes**

**104.061 : Fiche d'enregistrement des administrateurs MCQ** pour le Registre des entreprises du Québec.

**104.062 : Lettre d'intronisation** distribuée à tous les administrateurs élus lors de la dernière assemblée générale tenue le 2 mai 2015.

**104.063 : Lettres Patentes / Loi sur les compagnies, Partie III** (L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

**104.064 : L'énoncé de mission**

**104.065 : Les Règlements généraux**

**104.066 : Tâches à partager entre les membres du Conseil d'administration de Méditation chrétienne du Québec et des Régions Francophones du Canada, selon les compétences et expertises disponibles.**

**104.067 : Le dernier procès-verbal (103<sup>e</sup>) de l'ancien conseil d'administration daté du jeudi 9 avril 2015**

**104.068 : Le Plan triennal 2013-2016**

**104.069 : L'état des renseignements actuels de MCQ au Registre des entreprises du Québec**

### **AFFAIRES PRINCIPALES**

#### **PV-CA- 104.1 Les postes d'officiers du nouveau conseil d'administration**

**104.1.1** Marc Lacroix propose - appuyé par Christiane Gagnon

**M. Yvon R. Théroix à la présidence;** vote demandé? NON. Si oui :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ ; Acceptation : oui X \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

**104.1.2** Christiane Gagnon propose - appuyée par Marc Lacroix

**Mme Huguette Plante à la vice-présidence;** vote demandé? NON. Si oui :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ ; Acceptation : ou X non \_\_\_\_\_

**104.1.** Yvon R. Théroix propose - appuyé par Huguette Plante

**M. Marc Lacroix à la trésorerie;** vote demandé? NON. Si oui :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ ; Acceptation : oui X non \_\_\_\_\_

**104.1.4** Pierre Therrien propose - appuyé par Christiane Gagnon

**M. Yvon R. Théroix au secrétariat;** vote demandé? NON. Si oui :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ ; Acceptation : oui X on \_\_\_\_\_

**104.1.5** Yvon R. Théroix propose - appuyé par Huguette Plante

**M. Pierre Therrien et Christiane Gagnon comme conseiller-ère.**

/Mme \_\_\_\_\_ au poste conseil; vote demandé? NON. Si oui :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ ; Acceptation : oui X non \_\_\_\_\_

**À partir de ce moment-ci, la personne choisie à la présidence occupe sa fonction et la personne choisie au secrétariat occupe aussi sa fonction.**

**La personne à la présidence présente brièvement sa vision de l'exercice d'un leadership à assumer en équipe au profit de MCQ/RFC.**

« Pour moi, seul le *travail en équipe* peut donner des résultats probants. Il en va de la croissance même de MCQ/RFC. *La transparence* est la qualité gagnante de tout organisme à but non lucratif (OBNL). Nous sommes des administrateurs *solidaires et hautement responsables*. L'esprit positif, constructif, créatif et proactif du conseil d'administration doit rayonner partout. » Yvon R. Thérout, président.

**PV-CA- 104.1.6** Signature des transactions bancaires : personnes autorisées au sein du conseil d'administration. Marc Lacroix propose, appuyé par Huguette Plante, que les administrateurs suivants soient autorisés à signer les transactions bancaires avec l'institution financière de MCQ/RFC : Yvon R. Thérout, président; Marc Lacroix, trésorier; Huguette Plante, vice-présidente, Christiane Gagnon, conseillère. Vote demandé. **UNANIMITÉ**

**PV-CA- 104.1.7** « Réception par le conseil d'administration de la lettre de démission de Francine Trudel, administratrice et secrétaire pour un mandat de deux ans (2014-2016), lettre datée du 21 avril 2015 ».

**PV-CA- 104.2 Formation d'un comité de sélection pour la Coordination générale**

**104.2.1** Membres du conseil d'administration formant ce comité : après discussion

Il est proposé par Pierre Therrien appuyé par Yvon R. Thérout

que les personnes ci-nommées forment le Comité de sélection : Christiane Gagnon, Huguette Plante et Marc Lacroix

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_ **UNANIMITÉ**

**104.2.2 Procédures pour la sélection :**

**104.2.2.1 Convocation** selon quelle-s- modalité-s de tous les candidat-e-s:

Par courriel \_\_\_\_\_ et/ou par téléphone  X

date \_\_\_\_\_ heure: \_\_\_\_\_ lieu : \_\_\_\_\_

**Date à préciser lors de la rencontre du comité de sélection prévue pour lundi, le 18 mai 2015, à compter de 9 h 00 au siège social de MCQ/RFC.**

**104.2.2.2 Schéma d'entrevue (Documents ci-joints N° 1)** pour tous les candidats et candidates. Outil de travail.

**ANNEXE 2- 104.2.2.2 - 3 TEXTES**

**104.2.2.3 Recommandation** du comité de sélection au conseil d'administration : **choix 1** : \_\_\_\_\_

**choix 2** : \_\_\_\_\_

Décision du Conseil d'administration en date de : \_\_\_\_\_

Il est proposé par \_\_\_\_\_ appuyé-e par \_\_\_\_\_

que M. /Mme \_\_\_\_\_ soit nommé-e à la Coordination générale et qu'un contrat entre les deux parties soit signé par les personnes qui occupent les postes à la présidence et au secrétariat.

Vote demandé par \_\_\_\_\_ Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention :

**104.2.2.4 Libellé du contrat.** Après étude et discussion du texte du contrat, voir le **Document ci-joint ANNEXE 3- 104.2.2.4 – 1 page** le conseil d'administration procède ainsi :

a) Yvon R. Théroix propose, appuyé par Marc Lacroix,

l'adoption du libellé du contrat et, s'il y a lieu, avec les modifications inscrites. Pour \_\_\_\_\_ Contre : \_\_\_\_\_ Abstention : **UNANIMITÉ.**

### **PV-CA- 104.3 Remplacement de la webmestre démissionnaire.**

**104.3.0** : Réception de la lettre de démission de Mme Louise Lamy rédigée dans un document provenant d'Hawkesbury et daté le 12 avril 2015. Démission à compter du 30 avril 2015.

**104.3.1** Rappel des tâches et fonctions de ce rôle-clé pour MCQ/RFC :

**104.3.1.1** Assurer une très grande qualité de notre site web et effectuer des mises à jour périodiques.

**104.3.1.2** Créer les affiches annonçant les activités de MCQ/RFC pour une publicité élargie et sur le site web.

**104.3.1.3** Réaliser la mise en page de notre Bulletin bisannuel *Échos du silence* deux fois par année.

**104.3.1.4** Créer des comptes *Facebook* et *Twitter* identifiés à MCQ/RFC

**104.3.1.5** Recevoir les documents, les photographies en provenance des accompagnatrices et accompagnateurs régionaux et des responsables de communautés de méditation chrétienne et les traiter selon une priorité indiquée par la coordonnatrice générale ou le coordonnateur général et/ou par la présidente ou le président pour le conseil d'administration et l'assemblée générale.

**104.3.2 La ou le webmestre relève directement de la coordination générale** qui assure un lien et répond de la personne occupant cette fonction auprès du conseil d'administration.

**104.3.3 Procédures pour le choix d'un-e webmestre**

**104.3.3.1** Vérifier parmi les candidat-e-s non retenu-e-s pour la coordination générale des disponibilités pour ce poste.

**104.3.3.2 Ouvrir le poste en l'affichant au grand public**

L'offre d'emploi qui décrit les tâches (**Voir 104.3.1**) doit aussi comprendre les conditions d'embauche (salaires etc.).

**104.3.3.3 Conditions d'embauche d'une personne webmestre :** Reconduction du tarif salarial de 100\$ par mois pour un total de 1,200\$/an. Sujet à révision à la demande de la coordination générale et/ou d'un membre du C.A. en fonction du travail accompli et de nouvelles tâches qui s'ajouteraient au fil des ans. La personne webmestre est un-e employé-e contractuel-le au sens du Code du Travail.

Proposition déposée par Yvon R. Théroix appuyé par Marc Lacroix Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**PV-CA- 104.4 Reconduction de deux Comités de travail et confirmation des répondants au C.A., et mise sur pied d'un nouveau Comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC.**

**104.4.1 Comité Jeunesse et Méditation.** Quatre membres : Mesdames Christiane Gagnon, Huguette Plante, Lynn Barwell et M. Antoine Boustani. Répondante au C.A. : Christiane Gagnon. Personnes de référence pour ce Comité : 1) Mme Penny Sturrock, coordonnatrice internationale pour la méditation auprès des enfants et des jeunes; 2) M.

Roland Benoit, méditant. D'autres membres s'ajoutent, soit au comité *Jeunesse et méditation*, soit au groupe de personnes de référence dans l'évolution de ce dossier majeur pour MCQ/RFC. Christiane Gagnon propose, appuyée par Huguette Plante, la reconduction du comité *Jeunesse & Méditation*. **UNANIMITÉ.**

**104.4.2 Comité du Bulletin bisannuel *Échos du silence*** : Deux coresponsables : Marc Lacroix et Yvon R. Théroix jusqu'au numéro d'automne 2015 inclusivement. Répondant au C.A. : Marc Lacroix qui le demeurerait durant tout son mandat d'une année, 2015-2016. Cependant une nouvelle personne, coresponsable avec Marc Lacroix, remplacerait éventuellement Yvon R. Théroix qui demeurerait une personne de référence. Yvon R. Théroix propose, appuyé par Marc Lacroix, la reconduction du comité *Échos du silence* selon les modalités de composition inscrites dans la proposition. **UNANIMITÉ.**

**104.4.2.1** : Yvon R. Théroix propose, appuyé par Marc Lacroix que les accompagnatrices et accompagnateurs régionaux actuels, après consultation auprès d'elles et d'eux, fassent partie du sous-comité du Bulletin bisannuel *Échos du silence* pour couvrir toutes les régions du Québec et participer à l'élaboration de chacun des deux numéros annuels par de courts textes (1-2-pages) et des photographies.

1-**Outaouais** : Michel Legault; 2- **Québec** : Pierre Therrien; 3- **Laurentides** : Jean-Pierre Contant; 4- **Montréal** : Jacques Pelletier; 5- **Valleyfield** : Pierrette Giguère; 6-**Estrie** : Emöke de Galocsy; 7- **Montérégie** : Huguette Plante; 8- **Mauricie et Centre du Québec** : Michel Boyer o.f.m. 9- **Nouveau Brunswick** : Johanne Poirier. 10- Les régions de Rawdon et Joliette : on contacterait les responsables de communautés de méditation. Consultation menée par Marc Lacroix et Yvon R. Théroix d'ici à la fin mai 2015.

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**104.4.2.2** : Christiane Gagnon propose, appuyée par Huguette Plante qu'une équipe soit formée pour trouver des commanditaires du Bulletin bisannuel *Échos du silence* (La commandite occupe un espace équivalent à 1/8<sup>e</sup> de page, pour 100\$ à chaque numéro ou 200\$/année.)

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

#### **104.4.3** **Comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC**

Christiane Gagnon propose, appuyée par Huguette Plante qu'un Comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC soit formé **d'ici à la fin juin** pour planifier un calendrier des

événements à prévoir et à créer par des équipes de travail engagés dans *divers secteurs* dans une perspective de décentralisation et de dérégionalisation; **Les grands axes** : 1- Montréal, 2- Québec, 3- Trois-Rivières, 4-Outaouais et Ottawa, 5- Sherbrooke; il faut aussi vérifier du côté du Nouveau-Brunswick qui pourrait constituer un autre axe.

Ce Comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC *travaillera essentiellement à distance en exploitant au maximum l'échange électronique (courriels)*. Il se dotera d'une structure simple mais efficace. Les résultats, à chacune des étapes selon un échéancier à prévoir, seront transmis au conseil d'administration qui s'assurera, par la suite de la publication sur notre site web.

Les **secteurs** pour un travail efficace en équipe :

- 1- Ressources spirituels et conférences dans les 5 grands axes; une activité bénéfique annuelle selon le choix créatif dans chaque région d'un des axes ci-haut mentionnés.
- 2- Visite de la personne-ressource du ressourcement spirituel annuel à la Villa Saint-Martin les **14, 15 et 16 octobre 2016** (réservation déjà confirmée) dans les quatre autres axes (Frédéric Lenoir devrait nous donner une réponse en janvier 2016; Gérard Fomerand est en contact constant avec Yvon R. Théroux et Marc Lacroix);
- 3- Partenariats avec des organismes apparentés dans tous les axes où il y a effectivement présence de MCQ/RFC.
- 4- Lever de fonds auprès de communautés religieuses à travers tout le réseau MCQ/RFC, et d'autres organismes à caractère spirituel ou socioreligieux.
- 5- Stratégies pour augmenter sensiblement le membership de MCQ/RFC qui compte au 15 avril 2015, **233 membres**.
- 6- Communications publiques avec radio Ville-Marie, radio Galilée et certaines Télévisions et Radios communautaires pour faire connaître et diffuser la méditation chrétienne dans le sillage de John Main o.s.b. et Laurence Freeman o.s.b. à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC en 2016.
- 7- Autres éléments à ajouter.

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**PV-CA- 104.5 « Tâches à partager entre les membres du Conseil d'administration de Méditation chrétienne du Québec et des Régions francophones du Canada » selon les compétences et expertises disponibles. Texte entre vos mains depuis le 2 mai 2015.**



Pierre Therrien propose, appuyé par Marc Lacroix que chacun des six paragraphes de ce document soit paraphé par un membre ou plus du conseil d'administration. Vous avez le document entre les mains depuis le 2 mai 2015. S'il y a des modifications à y apporter, il faut le signaler et elles feront partie de la proposition déposée.

Modification : L'article 1 de ce document fera partie des tâches de la personne choisie à la coordination générale.

Article 2 : paraphé par Yvon R. Thérroux

Article 3 : paraphé par Marc Lacroix et Pierre Therrien

Article 4 : paraphé par Marc Lacroix, Yvon R. Thérroux, Pierre Therrien.

Article 5 : paraphé par Christiane Gagnon, Huguette Plante

Article 6 : Marc Lacroix, Yvon R. Thérroux

**N.B.** Ledit document comporte à partir de maintenant 5 articles numérotés de 1 à 5 (**Annexe 4- 104.5- 1 page**)

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**PV-CA-10.4.6 Règlements généraux – Méditation chrétienne du Québec - Adoptés le 6 octobre 1997 et révisés le 5 mai 2007.** Vous avez le document entre les mains depuis le samedi 2 mai 2015.

Même s'il n'y a pas d'urgence à signaler les changements aux *Règlements généraux*, car seule l'assemblée générale est autorisée à procéder à de telles modifications, lesquelles lui sont transmises par le conseil d'administration et lesquelles sont expédiées aux membres de l'assemblée générale au moins dix jours ouvrables avant la tenue des assises de l'assemblée générale. Ce processus aura lieu au printemps 2016 pour les fins d'adoption.

Présentation de modifications proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée générale, modifications à apporter éventuellement au texte des *Règlements généraux* et qui sont les suivantes:

### **Section I :**

**Art. 2** : Extrait : « L'adresse du siège social peut être changé dans les limites du district judiciaire indiqué aux *Statuts et règlements généraux* par résolution du conseil d'administration. Le siège social peut également être transféré dans un autre district judiciaire par une modification du texte des *Statuts et règlements généraux*.

Modification à apporter : Le district judiciaire est depuis le 30 AOÛT 2014 le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Pierre Therrien propose, appuyé par Huguette Plante

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

### **Section III :**

**Art. 9** Il faudrait lire, suite à la modification apportée : « Les membres élus à titre d'administrateurs au conseil d'administration *se répartissent entre eux, chaque année après l'assemblée générale, soit à la première réunion officielle du conseil d'administration, les postes de : Président(e), vice-président(e), trésorière (ier), secrétaire et conseillère (er). La (le) coordonnatrice (teur) fait partie de droit du conseil d'administration.*

Marc Lacroix propose, appuyé par Christiane Gagnon

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Art. 10** « Les membres élus du conseil d'administration le sont tous à titre d'administrateurs pour un mandat de deux ans. Les administrateurs 1, 3 et 5 sont élus les années impaires. Les administrateurs 2 et 4 sont élus les années paires. »

Christiane Gagnon propose, appuyée par Huguette Plante,

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

### **Section IV :**

**Art. 19 a), alinéa 2** « nomme, à chaque année, la personne qui examine les états financiers de la corporation; »

Pierre Therrien propose, appuyé par Marc Lacroix

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Art. 20 alinéa c) Avis de convocation :** « La secrétaire ou le secrétaire donne avis de toute assemblée générale, soit par lettre à chaque membre de la corporation *ou par courrier électronique*, au moins dix jours ouvrables à l'avance. Au moment du renouvellement de leur contribution financière annuelle, les membres indiquent tout changement d'adresse, s'il y a lieu.

Pierre Therrien propose, appuyé par Christiane Gagnon,

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Art. 23 Convocation pour une réunion du conseil d'administration.**

L'avis de convocation peut être écrit ou verbal *ou transmis par courrier électronique*. Sauf exception, l'avis doit être donné cinq jours ouvrables avant la réunion.

Huguette Plante propose, appuyée par Marc Lacroix

que cette modification soit dûment votée par le conseil d'administration :

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Art. 30 (nouvel article et l'actuel Art. 30 devient l'Art. 31) :** Le Conseil d'administration peut, pour une question importante à l'intérieur de délais parfois courts, discuter d'un sujet par courriel ou par conférence téléphonique ou par Skype en vue d'une décision à prendre. Si cette communication comprend une proposition déposée, appuyée et votée elle vaudra seulement, et seulement si elle fait l'objet d'un procès-verbal formel peu de temps après.

Pierre Therrien propose, appuyé par Christiane Gagnon,

que ce nouvel article soit dûment voté par le conseil d'administration et intégré au texte des *Règlements généraux* pour fin d'approbation à l'assemblée générale de 2016:

Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Il faut bien lire l'Art. 30** qui, sous réserve de la proposition précédente, deviendrait l'Article 31: « Tout amendement aux présents règlements doit accompagner l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle ou spéciale. Le vote des deux tiers des membres présents et formant quorum est requis pour l'adoption de l'amendement. »

**PV-CA-10.4.7 Pour informer de façon transparente tous les membres et le grand public de l'état de nos travaux :**

**10.4.7.1** Marc Lacroix propose, appuyé par Huguette Plante, qu'à l'onglet Qui nous sommes, rubrique Conseil d'administration soit ajoutée une rubrique qui comprendra 1- Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration tenues entre deux assemblées générales consécutives; 2- le procès-verbal de la dernière assemblée générale quand il sera disponible.

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**10.4.7.2** Pierre Therrien propose, appuyé par Christiane Gagnon, qu'à l'onglet Qui nous sommes, rubrique Conseil d'administration soit ajoutée une rubrique qui comprendra les textes fondamentaux suivants : 1- *Le Plan triennal 2013-2016*; 2) *Les Règlements généraux*, adoptés le 6 octobre 1997 et révisés le 5 mai 2007.

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**PV-CA-10.4.8 : Varia** (demeurant ouvert durant tout le déroulement de la réunion)

104.8.1 : Des points statutaires d'un ordre du jour (comprenant le dépôt de rapports du trésorier, du secrétaire de MCQ/RFC, Marc Bellemare, du comité Jeunesse & Méditation, des coresponsables d'*Échos du silence*, du comité du 25<sup>e</sup> anniversaire de MCQ/RFC, de la personne responsable de la coordination générale.

104.8.2 Infographiste du dossier *Jeunesse & Méditation* (Coûts supplémentaires).

104.8.3 État de la question concernant la responsabilité du comité *Jeunesse & Méditation*. Le président communique avec Antoine Boustani dans les plus brefs délais.

104.8.4 Budget alloué au comité *Jeunesse et Méditation*. Selon les chiffres livrés à l'assemblée générale, un montant de 1040\$ fut affecté au budget. Une somme de 201,21\$ (travail de l'infographiste) doit s'ajouter à la somme de 708,52\$ (frais d'impression du feuillet informatif). Il faut aussi prévoir les coûts d'impression d'un *Guide*.

Pierre Therrien propose, appuyé par Huguette Plante, que la somme de 1,300\$ soit inscrite au budget d'opération du comité *Jeunesse et Méditation*. Vote demandé :

Pour : \_\_\_\_\_ Contre : \_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

104.8.5 Pierre Therrien, de Québec (coucher et déjeuner). Yvon R. Thérout propose, appuyé par Marc Lacroix, que MCQ/RFC assume les frais de gîte et de déjeuner

du conseiller Pierre Therrien de Québec. Vote demandé : Pour: \_\_\_\_\_ Contre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Abstention : \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

104.8.6 Format de nos réunions : Pierre Therrien propose, appuyé par Christiane Gagnon, que nos réunions se déroulent sur une journée entière pour un travail mieux suivi et faire l'économie des déplacements. Vote demandé. Pour : \_\_\_\_\_

Abstention : \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

### **Clôture**

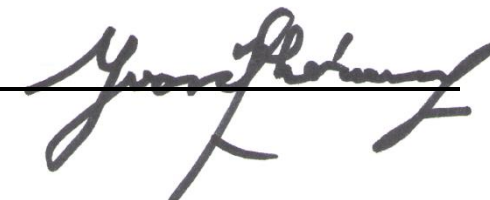
**10.4.9 : Date de la prochaine réunion :** Mercredi, le 19 août 2015, à compter de 9 h 30

**10.4.10 : Levée de l'assemblée** à 15 heures 30 sur une proposition de Pierre Therrien, appuyé par Christiane Gagnon.

Vote demandé? Si oui : Pour \_\_\_\_\_ Contre \_\_\_\_\_ Abstention \_\_\_\_\_ **UNANIMITÉ.**

**Marc Lacroix (président ad hoc) et Christiane Gagnon (secrétaire ad hoc).**

Signature :  et 

et **YVON R. THÉROUX, président et secrétaire** 

PV-CA/YRT/ 16 août 2015.